

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Pino S.A., Lausanne**
2. *Nom et siège de la société anonyme reprenante:* Saerd S.A., Lausanne
3. *Décision par:* l'assemblée générale
4. *Date de la décision:* 03.05.2004
5. *Echéance de préavis des créances:* **22.10.2004**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* Saerd S.A., chez Perrin, Zahnd & Habs, place Benjamin-Constant 2, 1000 Lausanne
7. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. *Remarques:* L'attention des créanciers est attiré sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.

AMG Rechtsanwälte
9001 St. Gallen
(02464350)